



L'alcool et l'essence: un mélange explosif

page B-1



Du pain sur la planche pour Juan Antonio Samaranch

page C-1

Echange de politesse entre les Mets et les Expos

— page C-1



la tribune

71e ANNEE — No 142 — 22 PAGES — 4 CAHIERS — SHERBROOKE, MARDI 5 AOUT 1980 — (SAMEDI 50¢) 30¢

L'affaire Billygate

Carter plaide l'innocence

WASHINGTON (AFP) — Le président Jimmy Carter a ouvert lundi à Washington la conférence de presse consacrée à Billy Carter en affirmant que "l'intégrité était la pierre de touche de son administration".

Il y a quatre ans, a-t-il poursuivi, "le pays avait été durement secoué par une administration qui avait trahi la confiance" des Américains. A présent, a-t-il ajouté en substance, les questions posées à l'administration reçoivent des réponses, et "lorsqu'elles me sont personnellement adressées, j'y réponds personnellement".

Le président a ensuite repris pour les millions de téléspectateurs américains l'essentiel du rapport concernant l'affaire Billy Carter, préparé pour la commission d'enquête sénatoriale.

Selon ses propres termes, le rapport est destiné à prouver que "ni lui-même, ni aucun membre du gouvernement n'ont violé la loi, ni commis aucune impropriété".

Le président Carter a réaffirmé qu'il ne libérerait pas de leur obligation de voter pour lui les délégués élus sur son nom durant les primaires, lors de la convention nationale démocrate qui s'ouvre lundi prochain.

Le terme de "convention ouverte" forgé par son concurrent démocrate Edward Kennedy pour désigner une convention où les délégués retrouveraient leur

liberté de vote est une "grosnière déformation", a dit M. Carter.

Une telle procédure, a-t-il ajouté, forcerait les délégués à "viol-

er leur engagement écrit et leur serment" à l'égard de 19 millions d'électeurs ayant participé aux primaires démocrates.

Le président Carter a pris la défense de son frère Billy en déclarant: "Il a encore des droits légaux et constitutionnels". Il a néanmoins ajouté que son frère devait être puni s'il avait commis une illégalité. Si dans l'avenir, il apparaissait que Billy Carter engage de nouvelles relations avec la Libye, le président romprait avec lui.

Comme on lui demandait s'il était approprié que son épouse, Mme Rosalynn Carter, ait suggéré de demander l'aide de Billy pour faciliter une intervention libyenne en faveur des otages américains de Téhéran, le président a répondu: "C'est moi qui prends les décisions, pas ma femme, ni M. Brzezinski, ni personne d'autre".



La controverse entourant le "Billygate" a forcé le président Carter à donner, hier, la plus longue conférence de presse depuis qu'il a accédé à la Maison-Blanche.

Les 76 morts à la gare de Bologne

L'Italie s'élève contre l'attentat

BOLOGNE (AP) — De nombreuses manifestations se sont déroulées lundi dans toute l'Italie pour dénoncer l'attentat terroriste de la gare de Bologne, où 76 personnes ont trouvé la mort et plus de 200 personnes ont été blessées dans l'explosion qui a en partie ravagé les bâtiments samedi à 10h25.

Les responsables municipaux avaient d'abord avancé le chiffre

de 84 morts mais la police et la gendarmerie ont confirmé un peu plus tard le chiffre de 76 morts.

Après plusieurs heures d'hésitation entre l'hypothèse d'un accident et celle d'un attentat terroriste, les enquêteurs — même s'ils ne semblent pas encore disposer d'une piste sûre — ont orienté leurs recherches vers les milieux d'extrême-droite.

Des perquisitions ont eu lieu

lundi matin au domicile d'extrémistes de droite dans une vingtaine de villes. Le porte-parole de la police de Bologne, M. Lucio d'Acunto, a indiqué de son côté que la police cherchait à vérifier des informations selon lesquelles deux hommes ont déposé une mallette dans la salle d'attente des deuxièmes classes de la gare, quelques minutes avant l'explosion.

Les enquêteurs ont déjà retrouvé des morceaux de métal dans les décombres et pour eux l'attentat à la bombe ne fait quasiment plus de doute.

Par ailleurs, ils voient dans cet attentat la marque de l'extrême-droite parce que dans le passé les terroristes néo-fascistes ont déjà revendiqué plusieurs attentats de ce type.

"Quel genre de monstre a pu faire cela? Déposer une bombe qui a tué tant d'innocents et tant d'enfants", a déclaré lundi devant 40.000 personnes M. Franco Martini, secrétaire de la section bolognaise de la Confédération générale du travail.

• Voir photos en page D-5

Outre les manifestations, un arrêt de travail de deux heures a été observé lundi dans toute l'Italie, des Alpes à la Sicile. A Venise, 5.000 personnes ont défilé à travers la ville et un immense rassemblement a eu lieu en fin d'après-midi à Rome.

Selon les syndicats italiens, la quasi totalité des travailleurs ont observé l'arrêt de travail de deux heures.

Le ministère de l'Intérieur a par ailleurs décidé d'accorder une aide de 100 millions de lires (\$135.000) aux blessés ou aux familles des victimes.



Me Pierre-Olivier Boucher

\$683.000 pour le comité du Oui.

Quant à la contribution des électeurs, elle s'établit comme suit: le Regroupement national pour le Oui a emisé 128.925 reçus pour une somme de \$23.219.54 et le Comité des Québécois pour le Non a reçu \$11.572.60 de 208 souscripteurs.

Quant à la publicité défrayée au cours de la campagne par le gouvernement fédéral ou ses organismes, Me Boucher, à la lumière de l'expérience vécue, n'a pas l'intention de recommander aux autorités québécoises quelque correctif que ce soit.

La Quotidienne

483

Persiflage

La Maison-Blanche vient de commander 12 caisses de petites pilules pour le foie.

Les subventions que les députés québécois annonceront d'ici deux mois n'ont rien à voir avec les élections.

Ca prenait vraiment de l'imagination pour baptiser SAM la mascotte des Jeux de 1984.

Certaines personnes ont un air tellement triste que même la vie ne leur sourit pas.

Le persifleur

Avis à nos lecteurs

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs pour l'omission involontaire de la demi-page "Place à la détente" dans l'édition d'hier. C'est en page 6 du cahier D que nous retrouvons aujourd'hui ces jeux et bandes dessinées.



La Tribune salue le comédien Eric Cabana qui fait partie de la distribution de la pièce "Monsieur Masure" que présente l'Union théâtrale au pavillon Lionel Racine du Domaine Monjoye, et ce jusqu'au 30 août.

Manifestation à Drummondville

— page A-5



La vie dans les Cantons

Bonsecours fête son 75e anniversaire



(Photo La Tribune par François Gougeon)

Bonsecours est une paisible municipalité où, site, il y a de magnifiques maisons tout le long de en plus d'une ancienne église qui mérite une vi- la rue Principale, en plein coeur du village.

BONSECOURS — Bonsecours ne célèbre cette année que le 75e anniversaire de son érection, mais il y avait bien avant le 6 mai 1905 à cet endroit.

L'histoire de cette petite municipalité de 560 âmes, sise au pied du magnifique Lac Bowker, se révèle fort riche et des plus intéressantes.

Selon le curé de l'endroit, M. Robert Marcoux, la paroisse de Bonsecours, qui compte 137 ans, constitue la plus vieille de toutes celles situées à l'ouest de Sherbrooke. Elle représentait, à l'époque, la porte d'entrée dans les Cantons de l'Est, vers Sherbrooke par exemple, qui n'était alors qu'un village. Les gens qui venaient des paroisses situées dans la vallée du Richelieu, ou de Montréal, s'arrêtaient à cet endroit.

Parfois, comme le notent les registres, ils s'y arrêtaient pour la vie. Parfois, ils allaient leur chemin jusque vers Sherbrooke et les autres municipalités qui accueillaient les

francophones dans ces années de misère. La paroisse de Bonsecours date de 1843.

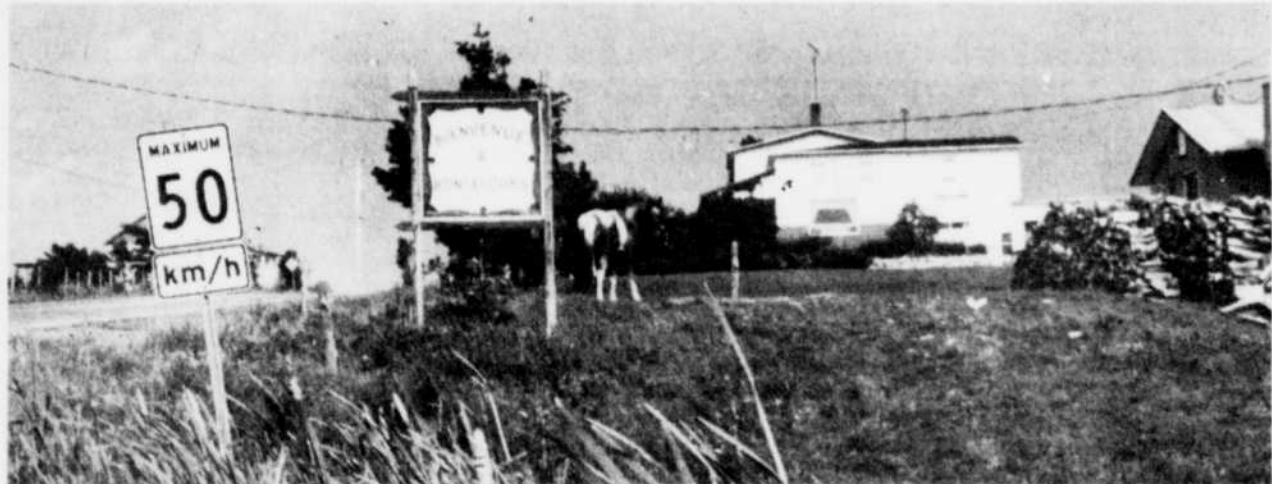
Mais il est d'ores et déjà reconnu que les Amérindiens ont, bien avant cela, visité et occupé le territoire de l'actuelle municipalité de Bonsecours, dont le nom est aujourd'hui célèbre dans les Cantons de l'Est du fait qu'on y retrouve le plus vieux festival populaire de la région, qui en était cette année à sa neuvième édition. Au sujet des Amérindiens, donc, le curé Marcoux expose que les registres de la paroisse font état de beaucoup de noms de cette origine. On a même déjà découvert, sur la terre d'un résident de Bonsecours, un cimetière indien, mais comme autrefois on ne se souciait guère de la conservation de trouvailles historiques, il fut malheureusement entièrement dévasté. Et il n'en subsiste plus de trace aujourd'hui.

Tout comme Lawrenceville, Ste-Anne-de-la-Rochelle et même Val-

court, Bonsecours faisait autrefois partie de la vaste municipalité de Stukely Nord. Puis, en 1905, plus précisément le 6 mai, la municipalité de Bonsecours, qui s'y était détachée quelques mois plus tôt, fut officiellement fondée. La première assemblée du conseil eut lieu alors à la salle de Moïse Chatelle.

La municipalité, qui voit sa population croître d'une centaine de personnes à l'été, par l'arrivée de vacanciers, compte environ 15 pour cent de cultivateurs. Beaucoup de résidents trouvent de l'emploi dans les municipalités environnantes, notamment à Valcourt.

La paroisse, maintenant rattachée au diocèse de Sherbrooke, faisait autrefois partie du diocèse de St-Hyacinthe puis, avant cela, de celui de Montréal. Une foule incroyable de missionnaires se sont succédés au cours des années, avant qu'un premier curé ne s'y installe.



(Photo La Tribune par François Gougeon)

La fondation de la municipalité de Bonsecours ne remonte qu'à 1905, mais bien avant cela, des pionniers ont foulé son territoire.



(Photo La Tribune par Doug Gerrah)

Claude Ruel honoré

Les autorités municipales de Sherbrooke ont profité du passage dans la ville reine des Cantons de l'Est de l'instructeur-chef des Canadiens de Montréal et ex-Sherbrookois, Claude Ruel, pour

l'honorer au cours d'une réception civique. Le conseiller Gaston Goulet a remis à M. Ruel un souvenir de sa ville natale.

Sur la place

Bavasseries

Je suis ici et las

MOSCOU - Heureusement pour vous et pour moi, ce n'est pas moi mais un autre qui est mort dans l'incendie survenu sur la Place Rouge de Moscou samedi et la preuve que je ne suis pas mort, c'est que je suis ici et las de mon voyage. La vie se déroule rapidement à Moscou, on appelle même les résidents de cette ville, les Moscovites. Mais vous me connaissez, je suis vif comme l'éclair depuis ma jeunesse puisque je me nourris au lait de magnésie, je suis un "magnésie homme".

Quand j'ai quitté le paradis terrestre, les Russes qui ont vraiment le sens de l'hospitalité ont organisé toute une cérémonie en mon honneur et en signe de deuil ils ont éteint la flamme olympique. Seuls quelques écrivains qui s'exprimaient en anglais ont perturbé un peu cette soirée des dieux en criant "Kill Ann, Kill Ann". Mais dans l'ensemble, ce fut la plus belle fête dont j'ai été le centre d'attraction.

Le voyage de retour s'est effectué agréablement même si au départ on m'avait dit que je voyagerais sur les ailes d'Air Moscou. Finalement on m'a trouvé une place sur un siège, ce qui a réjoui ma femme qui avait peur de geler à l'extérieur et à l'intérieur.

Je retournerai sûrement un jour à Moscou, car il y a beaucoup de Canadiens-français qui y vivent même si je n'en ai pas rencontré au cours de mon séjour. Curieuse particularité, ils portent tous le même nom, S. Turgeon.

Lucien Labadie

P.S. Savez-vous comment on appelle le rideau de fer? Le Walrus!



De deux choses, ou bien il n'a pas assez de souffle ou bien il y avait trop de chandelles sur son gâteau d'anniversaire de naissance, toujours est-il que **Me François Gérin** n'a pas réussi à en éteindre beaucoup.

Me **Jean-Pierre Rancourt** a écrit à Fidel Castro en personne afin de commander les meilleurs cigares au monde en prévision de la venue de la cigogne chez lui.

Me **Michel Dussault** furète en catimini à chaque week-end dans les boutiques de mode à la recherche d'un habit de noces.

Me **Rock Fournier** examine à tous les jours les plants de tomates de sa voisine **Claudette Nault** pour s'assurer que son jardin n'est pas plus beau que le sien.

Roberto Diorio a été offusqué grandement d'avoir été invité à un méchoui après tous les autres invités et c'est sans doute la raison pour laquelle il y a brillé par son absence.

L'abbé **Paul Boily** a été nommé chercheur en communication sociale auprès de l'Office de catéchèse du Québec. Il fera également partie du comité chargé de préparer une session d'études à laquelle participeront les évêques en mars 1981, session qui portera sur le thème "Culture et Mass media". L'abbé Boily qui était secrétaire et attaché de presse de l'archevêque depuis 11 ans, exercera ses fonctions à Montréal.

Gilles Boisvert était furieux d'avoir été cité comme le président du club Richelieu alors que chacun sait, dit-il, que c'est le vice-président qui fait tout le travail et le président qui récolte les honneurs. Or l'ami Gilles est le vice-président du Richelieu et non pas le président comme il a été écrit par erreur dans cette rubrique.

Le notaire **Claude Gagnon** aurait pris une retraite prématurée de la balle-molle. Mais on croit savoir que sa passion pour le sport l'inciterait à en pratiquer un autre. Des intimes chuchotent qu'il prendrait des leçons de boxe.

Claude Richer a promis de participer à la traversée du Memphémagog si **Louis-René Scott** s'inscrit dans cette classique. C'est **Hubert Dufresne** qui est l'entraîneur et le bailleur de fonds de M. Richer dont la spécialité serait la nage entre deux eaux.

Dick Bean est à organiser une excursion pour aller voir jouer les Expos dans le sous-sol de **Bob Morier**. Le nombre d'inscriptions est limité à quarante.

Vaut mieux sourire

Baionnette tout usage

ROME (AFP) — La baionnette étant devenue une arme inutile, pour quoi ne pas la transformer en outil à usage multiples (cisaillies, tournevis ou encore décapulseur), se demande "Rivista militare", la très sérieuse revue des forces armées italiennes.

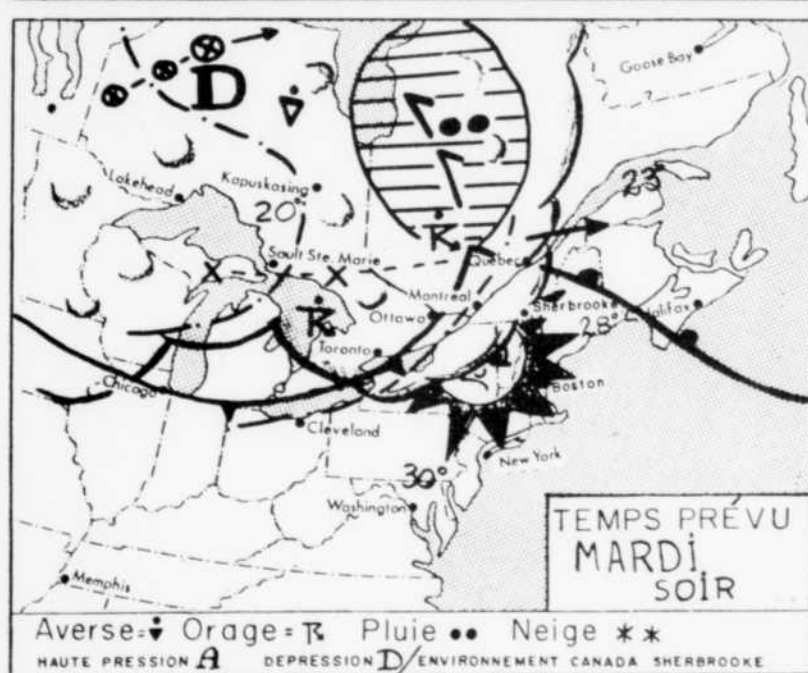
La revue estime que l'éventualité d'un corps à corps est désormais très improbable alors que le soldat moderne a souvent besoin d'outils. "Rivista militare" fait une proposition pour une nouvelle arme-outil: une garde assez grosse pouvant servir de marteau et complétée par une petite saillie utilisable comme tournevis. Une lame du type "Bowie knife" (courte et large). Une gaine renforcée par une plaque d'acier pouvant être montée sur la baionnette pour la transformer en cisaillies.

Film explosif

OSLO (AFP) — Sept personnes ont été blessées dans une explosion qui a partiellement détruit un cinéma de la ville de Kristiansand dans le sud de la Norvège.

Une cinquantaine de personnes assistaient à la projection du film intitulé avec beaucoup d'à-propos: "Je suis explosif". Les sept blessés ont du être hospitalisés, mais on indiquait que leurs jours n'étaient pas en danger.

La météo



La journée dans l'ensemble sera belle. Une crête de pression entre la Nouvelle-Angleterre et la Baie d'Ungava se déplace dans les prochaines heures vers la Côte Atlantique. Une dépression sur Winnipeg lundi matin chemine lentement sur le nord-ouest de l'Ontario tandis que l'onde frontale qui l'accompagnait s'est détachée et s'avance vers les Laurentides à travers les Grands Lacs.

Sur notre carte, le centre de l'onde se trouve au sud de Chibougamau, au nord-ouest de Québec; le front chaud s'étire sur le nord du Maine et le front froid vers le Sud relie Ottawa, Toronto et Chicago. Les nuages importants qui devancent ce système ne devraient s'amorceler sur nos régions qu'en fin de journée alors qu'à Montréal et sur l'Outaouais, le risque d'un orage au même moment sera significatif.

L'onde devrait s'éloigner des cantons durant la journée de mercredi. Il nous semble donc que la période favorable aux averses ou orages se situera entre la soirée d'aujourd'hui et mercredi avant-midi. Pour l'instant, les vents relativement chauds du secteur sud vont maintenir les températures au-dessus de la normale.

Nos prévisions: ensoleillé aujourd'hui, passages nuageux surtout en fin de journée, vent léger à modéré, maximum 28. Aperçu pour mercredi: possibilité d'averses en début de journée, dégelage graduel par la suite.

Paul-André Ladouceur

VENTE - ACHAT - ECHANGE
neufs et usagés

Poêles, réfrigérateurs, laveuses, sècheuses, lave-vaisselle, congélateurs, MARQUES RECONNUES.

GERMAIN PROULX
415 Galt ouest, 565-1441

DEPOSITAIRE
ROY
45929

Inter-Union
Agence de rencontre sérieuse

St-Hyacinthe, Trois-Rivières, Sherbrooke
3330 King O., suite 150
Tél. 566-7966

Un problème moderne, la solitude au milieu des autres.

Une intervention discrète au service d'une société exigeante. Service personnel, confidentiel et efficace.
51705 1 heure P.M. à 9 P.M.

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél. 569-9201, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune Ltee. Fondé le 21 février 1910

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN-GUY FARAH
Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier

LIONEL DALPÉ
Adjoint au président (prod.) et Editeur adjoint

RÉDACTION
JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef
JACQUES LAFONTAINE
Chef éditorialiste adjoint

SERGE GOSSELIN
Chef des nouvelles

GILLES DALLAIRE
Adjoint au chef des nouvelles

MICHEL DIONNE
Chef de pupitre

DENIS MESSIER
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ
FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur de la Publicité
DAWSON BEAULIEU
Chef des Ventes locales
PAUL ALLARD
Chef de la Production publicitaire

COMPTABILITÉ
ANDRE LACHAPELLE
Chef comptable
L. ALCIDE BEAUCHER
Gérant au crédit

ATELIER
JACQUES E LEDUC
Directeur (technologie graphique)
J. JACQUES DELORME
Chef des opérations
ANDRE BÉLANGER
Chef de la production

EXPÉDITION
MICHEL DOYON
Chef à l'expédition
ANDRÉ JACQUES
Adjoint à l'expédition

TIRAGE
GASTON GAGNÉ
Directeur au tirage

GÉRANTS DE DISTRICT
PIERRE BEAULIEU
Magog, Deauville, Rock Forest, Sherbrooke Nord
MICHEL LAVOIE
Coaticook, East Angus
LÉONARD BOULANGER
Lac Mégantic
CONRAD BERGERON
Sherbrooke Ouest
YVES BERGERON
Sherbrooke Nord, Valcourt, Bromptonville

JACQUES ROY
Chef des ventes au tirage

JEAN-MARC PÉPIN
Sherbrooke Est, Ouest, Lamoignon
GASTON PINARD
Dumfriesville, Aston Vale
JEAN-LUC PINEAULT
Bois-Francs
JEAN-CHARLES POULIN
Amara
ROGER RÉGIS
Asbestos, Windsor

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf envois desservis par camionnet et routes motorisées, 1 an \$15.00, 6 mois \$9.00, 3 mois \$5.00, 1 mois \$3.00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$20.00, 6 mois \$12.00, 3 mois \$7.00, 1 mois \$4.00. Aux États-Unis: 1 an \$120.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$20.00. Autres pays, quinzime, etc.: 1 an \$125.00.

La Tribune est socitaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audit Bureau et Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Travaux routiers à Lennoxville

Des citoyens en colère

par Gilles Dallaire

LENNOXVILLE — Qu'ils soient hommes d'affaires cossus, tâcherons ou rentiers, les contribuables de la ville de Lennoxville qui demeurent à proximité de la rue Queen ou en bordure de cette rue s'entendent sur un point: depuis qu'ont débuté sur la principale artère commerciale de la ville les travaux d'aqueduc confiés à la société Sintra, la vie est, à proprement parler, devenue intenable.

L'achalandage des établissements commerciaux qui bordent cette rue a diminué de façon inquiétante et des hommes d'affaires ont été forcés de congédier quelques employés mais il y a pis: le flot des véhicules de tout poids et de toute puissance a dû être détourné vers des rues qui, il y a quelques semaines à peine, étaient des havres de tranquillité et qui, dès le lever du soleil, sont encombrées par d'énormes poids-lourds qui y circulent à vive allure pendant toute la journée et que leurs conducteurs oublient quelques fois d'immobiliser aux intersections.

ployés à la suite de la diminution de l'achalandage à son restaurant.

M. Brian Jenkins, un contribuable qui habite au coin des rues Wilson et Lorne, a fait écho aux propos de l'homme d'affaires, ajoutant que le vacarme que font les camions qui empruntent ces rues tirait en sursaut les gens du lit dès le chant du coq. "Ce vacarme pourrait être toléré, à la rigueur, mais plusieurs couples qui habitent rues Lorne, Wilson et Academy ont des enfants en bas âge et, quand un malheur sera arrivé, il sera trop tard pour interdire la circulation des camions sur ces rues. Que l'on prenne, à tout le moins les

moyens qui s'imposent pour forcer les camionneurs à immobiliser leurs véhicules aux intersections!", de lancer M. Jenkins qui a suggéré que la ville embauche des brigadiers qui pourraient servir contre les contrevenants.

Selon un autre contribuable, M. Charles Bury, ces problèmes auraient pu être évités si les camions avaient, dès le moment où ont débuté les travaux, été forcés d'emprunter le chemin McDonald. Les camionneurs se seraient passés le mot et, au bout de deux ou trois jours, les

camions auraient déserté le centre-ville et les rues avoisinantes.

Les membres du conseil de ville ont affirmé qu'ils étaient sensibles aux doléances des contribuables et ils ont promis que, dès aujourd'hui, ils entreprendraient des démarches auprès des dirigeants de la société Sintra et des fonctionnaires du ministère québécois des Transports dans le but de découvrir des solutions aux problèmes qui ont surgi depuis le début des travaux.

Quelles seront ces solutions? Seul l'avenir le dira.

Audiences de la Commission des Transports à Sherbrooke

Les camionneurs artisans de leurs propres malheurs?

par Gilles Fisette

SHERBROOKE — "La Commission des transports du Québec n'est pas la police des camionneurs. En tenant nos séances et en accordant les permis, nous espérons que les camionneurs se prennent en main et s'administrent sagement."

Le commissaire Jean-Guy Alain retenait à peine son exaspération devant les problèmes de régulation que soulevaient partiellement les camionneurs de la région, hier soir, dans une salle du Triolet où se tenait une séance de la Commission chargée d'étudier une demande de changement de permis du poste d'affectation de la région 05 désireux de se conformer aux nouveaux règlements.

Pour lui, il est évident que les camionneurs qui nourrissent de multiples querelles entre eux, sont les principaux artisans de leurs malheurs. "Pendant que vous vous chicanez, vous laissez la porte ouverte au camionnage illégal qui vient prendre vos ouvrages", leur a-t-il dit.

En somme, si les camionneurs ont

laisser transparaître les problèmes vécus par le transport en vrac dans la région.

Il ressort que plusieurs camionneurs ne sont pas satisfaits du travail du poste d'affectation et se dressent contre lui. En retour, le poste d'affectation ne peut leur attribuer leur part de travail. Un groupe de dissidents de la région de Brome aurait même entrepris une action en cours contre le poste de Sherbrooke.

En tant que les camionneurs d'une sous-région pourront s'entendre entre eux, il semblerait que la création de sous-postes pourrait être une solution à des problèmes de clans, de régions.

"Il y a un profond malaise chez les camionneurs et nos problèmes sont multiples", de dire M. Pierre Letarte, directeur général du poste d'affectation. "Toutefois, malgré la forte pression, rien ne sortira vraiment de ce soir. Ce n'est pas vraiment la place pour régler nos problèmes."

Pour obtenir le changement de permis de la Commission, le poste doit représenter au moins un tiers

des titulaires de permis de la région et doit déposer en fiducie un certain montant. Le poste 05 représente 750 titulaires ou plus de 70 pour cent des titulaires de permis de la région.

Mais tous ces changements et ces créations de poste et de sous-postes sont également tributaires des res-

sultats de la commission parlementaire du Transport qui siègera à la fin du mois et qui décidera si les règlements régissant le transport en vrac seront maintenus ou si, au contraire, la solution des problèmes de transport en vrac n'exigerait pas plutôt une dérégulation.

Le maire Dougherty se rétablit

page 4

Les contribuables qui sont venus, hier soir, faire part de leurs doléances aux membres du conseil de ville n'ont pas été très tendres pour la société à qui ont été confiés les travaux.

"Je crois que vous n'avez pas choisi le meilleur entrepreneur", a lancé M. Julien Pepin, propriétaire d'un restaurant construit tout près de l'endroit où sont exécutés les travaux. L'homme d'affaires a raconté que, depuis une semaine et sans qu'il en soit prévenu, son restaurant avait été privé d'eau à trois reprises et, chaque fois, pendant deux ou trois heures.

"J'ai perdu des sommes assez importantes depuis qu'ont débuté les travaux et mes pertes augmentent chaque fois que, sans crier gare, on interrompt l'approvisionnement en eau. Quelqu'un devra payer la note et ce ne sera certes pas moi", a affirmé M. Pepin qui a révélé qu'il avait été forcé de renvoyer deux em-

La ville se choisit un arbitre

SHERBROOKE (LD) — La négociation entre la ville de Sherbrooke et ses policiers sera maintenant confiée à une procédure d'arbitrage. Hier soir, le conseil a entériné le choix de M. Claude Lavery, de l'étude Lavery-O'Brien de Montréal, comme arbitre patronal.

Les représentants patronal et syndical auront maintenant dix jours pour se mettre d'accord sur le choix d'un président du tribunal d'arbitrage.

L'Association des policiers de Sherbrooke a déjà choisi son représentant, soit M. Guy Marcell, directeur exécutif de la Fédération des policiers du Québec.

Il ne fait aucun doute que ce sont les clauses monétaires qui sont à la source des difficultés. "Les clauses normatives sont réglées à peu près à

90 pour cent", de dire M. Paul-André Provencher, président de l'Association.

C'est l'Association qui a demandé le recours à l'arbitrage un peu avant la mi-juillet. Il y aurait pas mal de différence entre les offres de la ville et les demandes minimales de ses policiers, c'est d'ailleurs ce qui aurait incité ces derniers à demander l'arbitrage.

À la fin de la négociation précédente, les parties avaient accepté de recourir à un conciliateur. Mais elles étaient plus rapprochées que présentement, semble-t-il.

Interrogé sur l'importance du "fossé" entre les parties, M. Provencher a préféré ne pas donner de précisions étant donné que le tout sera confié à un tribunal d'arbitrage.

Conflits moins nombreux

SHERBROOKE (LD) — Durant les cinq premiers mois de 1980, trois fois moins de journées de travail ont été perdues à cause de conflits locaux de travail que durant le premier trimestre de 1979.

Dans les Cantons de l'Est de janvier à mai 1980, 6 arrêts de travail impliquant au total 89 travailleurs ont entraîné la perte de 3.091 jours-personnes perdus. De toute évidence cependant, on exclut des bilans régionaux les conflits d'ampleur provinciale, on n'a qu'à se rappeler les grèves des enseignants et des employés de soutien des commissions scolaires en février et les débrayages des professionnels du gouvernement pour conclure que le total réel de jours perdus par des salariés de la région dépasse de plusieurs fois le 3.000.

Mais en s'en tenant toujours aux conflits locaux pour les quatre premiers de '79 cette fois, cela donne 11.595 jourshommes perdus impliquant 182 travailleurs au total dans 3 conflits.

Une chance sur cent

SHERBROOKE — Le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix a souligné hier qu'il y avait peut-être une chance sur 100 de récupérer Normand Carrier mais que cela valait la peine de la prendre.

Il a dit que c'est toutefois le prévenu qui devra résoudre lui-même son problème de boisson.

Le juge Dubé a reporté la sentence de Carrier au 4 septembre en attendant un complément de rapport présentiel.

Cet individu, âgé de 26 ans, de Sherbrooke, s'était reconnu coupable d'un cambriolage d'une valeur de \$1.200 à la bijouterie de M. Gérard Caron le 9 juin à Coaticook.



(Photo La Tribune par Doug Gerrah)

Si les camionneurs de la région ont donné dernièrement un bel exemple de solidarité lors des récentes manifestations, ils nourriraient quand même de graves querelles intestines au niveau régional.

Démission de Micheline Gilbert

par Yvon Marchand

SHERBROOKE — Si l'ordre du jour de la dernière réunion de l'exécutif de la Commission scolaire régionale de l'Estrie n'était pas des plus chargé, hier, une surprise de taille attendait les commissaires. En effet, quelques minutes avant le début des délibérations Mme Micheline Gilbert a démissionné de son poste étant donné qu'elle résidera dorénavant à St-François-Xavier.

Comme la réglementation exige d'un commissaire qu'il ait sa résidence dans le territoire de la commission scolaire qu'il représente, Mme Gilbert a dû se désister de son poste à la Commission scolaire de Sherbrooke et de ce fait se retirer du comité exécutif de la C.S.R.E.

La présidente de la C.S.R.E., Mme Denise Sekoropad a remercié, au nom de ses collègues, la démissionnaire pour ses cinq ans de travail au sein de l'exécutif, elle a souligné plus spécialement la détermination de Mme Gilbert. Le 28 août, l'exécutif nommera un nouveau commissaire.

Faisant une brève allusion à un dossier qui a exigé d'elle plus d'énergie, Mme Gilbert dit souhaiter un règlement de la convention collective des enseignants avant le début de l'année scolaire, pour que les jeunes

puissent travailler dans un climat de paix et de tranquillité.

Cette démission ne veut pas dire que Micheline Gilbert se retire de la vie publique. Elle conservera son poste à la Commission des libérations conditionnelles et elle s'empresse d'ajouter: "Je ne ferme pas la porte, après une période de repos je pourrais bien m'impliquer à nouveau aussi activement."



Micheline Gilbert

Le suspect aurait un alibi

SHERBROOKE — Noël Auger a dit verbalement à un policier qu'il avait un alibi lors de son arrestation au sujet d'un vol à main armée de \$2.975 à la succursale de la rue Wellington sud de la Banque de Nouvelle-Ecosse mercredi dernier.

C'est ce que l'on a appris hier à l'enquête en détention de cet individu âgé de 34 ans et demeurant à Sherbrooke.

Auger a renoncé à demander un cautionnement d'ici à son enquête préliminaire fixée pour mardi.

Il se trouvait en liberté surveillée depuis le 18 mai 1979 en marge d'une sentence de sept ans de pénitencier qui doit expirer le 13 mars 1982.

L'enquête en détention d'Auger a eu lieu devant le magistrat Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Me François Gérin a soumis que son client avait fourni aux policiers le nom de sept à huit personnes pour leur permettre de vérifier son emploi du temps.

Il a laissé entendre que Auger pourrait même faire valoir sa défense d'alibi des mardi.

Le procureur Claude Chartrand s'est opposé à la remise en liberté provisoire du prévenu au nom de la protection de la société.

À l'enquête, le policier Michel Salvail a raconté qu'il avait arrêté Auger à son domicile où se trouvait sa voiture dont le numéro de plaque a été relevé par le gérant de la banque qui s'est lancé à sa poursuite sur la rue.

Il a noté que le gérant avait identifié Auger par sa corpulence, sa chevelure et son profil de même qu'une caissière par sa corpulence et sa voix.

M. Salvail a rapporté que Auger avait été suivi à sa sortie de la succursale jusqu'à une voiture sur la rue Dépot.

Après l'audience, le policier a demandé aux personnes qui auraient été témoins de la fuite du voleur de banque de communiquer avec lui au quartier général de la rue Marquette.

Faits divers

Elle venait de quitter l'hôpital

SHERBROOKE (ps) — Une dame qui était en convalescence et qui venait de quitter le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke a dû y retourner de façon imprévue, hier après-midi, après que le véhicule dans lequel elle prenait place eût quitté l'autoroute 55, à la hauteur de la rue Laval, à Bromptonville, hier.

Fort heureusement pour Mme Jocelyne Martin, de la 9e avenue, à Drummondville, ce retour au CHUS à bord d'un véhicule d'urgence de la Sécurité de l'Estrie n'était qu'une précaution puisqu'elle venait à peine de recevoir son congé de l'hôpital précisément après y avoir été traitée pour des blessures d'accident.

L'accident s'est produit vers 13h45 lorsque le véhicule a quitté, pour une raison que l'on ignore, la route pour heurter deux barrières de sécurité avant de s'immobiliser dans le décor.

Deux autres personnes accompagnant Mme Martin qui, au moment de l'embarcadé, était couchée sur la banquette arrière du véhicule. Les trois occupants ont été secourus mais sans plus.

Coupable d'incendiat

Le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix a demandé hier une recommandation de travaux communautaires pour Gérald Comeau qui avait fait brûler son chalet à la suite d'un avis de la municipalité du canton de Magog de suspendre ses travaux.

Il s'était reconnu coupable d'incendiat et d'une fraude de \$3.700 à l'égard de la compagnie d'assurances Allstate à l'hiver et au printemps 1979.

Comeau, âgé de 30 ans, de Verdun, doit recevoir sa sentence le 4 septembre pour cette affaire.

Toujours hospitalisées

Trois personnes, présentes lors de l'explosion survenue au 737 de la rue Victoria, à Sherbrooke, vendredi, sont toujours hospitalisées.

Il s'agit de M. Charles Wickham, âgé de 42 ans, de la même adresse, de son fils Danny, âgé de trois ans et de M. Armand Dubé, âgé de 48 ans, un plombier qui se préparait à effectuer des travaux dans le sous-sol.

L'inspecteur Léopold Bourque du département de prévention du service d'incendie de la ville de Sherbrooke s'est rendu sur les lieux, hier, pour apprécier les dommages et amorcer son début d'enquête.

Les dommages ont été évalués à près de \$15.000 et le soufflet de l'explosion s'est déplacé du sous-sol vers le haut, endommageant les planchers, plafonds, murs et même la toiture.

Du véhicule à l'ivressomètre

Du véhicule capoté à la table de l'ivressomètre.

Voilà le trajet qu'un automobiliste, âgé dans la trentaine, de Magog, a accompli après que son véhicule eût quitté le boulevard Bourque, à la hauteur de la rue Grégoire, pour traverser la terre-plein et se retrouver dans la voie opposée en y capotant.

Il était 02h30 environ, hier, lorsque l'embarcadé est survenu. Les policiers de Rock Forest se sont rendus sur les lieux. Comme le conducteur semblait plus ébranlé par son état aviné plutôt que par l'embarcadé, il a été invité à souffler dans l'ivressomètre et le test s'est avéré positif.

Une fuite aurait causé l'incendie

"C'est une fuite d'essence à la base du carburateur qui est à l'origine du feu. Il s'agit là d'un défaut de manufacture. Il y avait une chance sur un million que cela se produise."

C'est en ces termes que M. Claude St-James, président des Autobus de l'Estrie Inc., a expliqué l'incendie d'autobus survenu dimanche, à la sortie du dernier poste de péage de l'Autoroute des Cantons de l'Est, non loin de Magog.

Le lourd véhicule, un modèle 1975, est considéré comme perte totale et on s'attend à pouvoir récupérer des assurances une somme de \$48.000 environ mais pour le remplacer contre un autobus neuf, cela nécessiterait un montant de \$65.000.

"L'autobus a passé les journées de jeudi et de vendredi dans le garage pour le changement d'huile et une inspection générale et il était impeccable à sa sortie" de dire M. St-James.

Dans les coulisses de l'hôtel de ville

Le conseil de ville déménage

SHERBROOKE (DB) — A partir du 18 août et jusqu'au 1er novembre 1980, les séances publiques du conseil de ville se tiendront dans les locaux de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, rue Bowen, en raison de l'exécution d'importants travaux de rénovation à la salle de délibérations de l'hôtel de ville.

La rue Jubilee demeurera

Les membres du conseil ont refusé de changer le nom de la rue Jubilee en celui de Laurencelle tel que recommandée par le comité de toponymie de la Société St-Jean-Baptiste, diocèse de Sherbrooke. Ils ont toutefois résolu que le nom de Laurencelle soit considéré lors de l'ouverture d'une nouvelle rue à Sherbrooke. Selon M. Roger Gilbert, urbaniste à la ville, le nom de Laurencelle a été retenu et s'ajoutera à la liste puisque, a-t-il dit, la ville n'ouvre en moyenne qu'une à deux nouvelles rues par année et plusieurs noms attendent leur tour.

\$360,000 pour le pont Aylmer?

Les membres du conseil, qui ont déjà reporté à quelques reprises l'exécution des travaux de réfection à la dalle et au tablier du pont Aylmer, devront partager l'enveloppe budgétaire en 1981 pour, à la fois, entretenir les ponts Jacques-Cartier et Aylmer. Les travaux de réfection de la dalle et du tablier du pont Aylmer, qui s'imposent, complèteraient l'ensemble des travaux de rénovation réalisés jusqu'ici et nécessiteraient des déboursés de l'ordre de \$360.000. Selon le directeur des services techniques, M. Roch Létourneau, les bases du pont Aylmer ont été réparées, mais la dalle et le tablier doivent être refaits. Les autorités municipales envisagent également effectuer des travaux de réparation de la dalle du pont Jacques-Cartier en 1981.

La salubrité relogée

Les bureaux de la division de la salubrité actuellement installés au parc Jacques-Cartier, seront localisés dans une propriété adjacente au terrain d'enfouissement que la ville a acquise dernièrement et dont les membres du conseil ont déclaré édifice public, hier, lors de la séance régulière, tenue à l'hôtel de ville.

Deux anciens et un nouveau élus par acclamation

Pas d'élections à Deauville

DEAUVILLE (Isp) — Encore cette année, il n'y aura pas d'élection pour les contribuables de la municipalité de Deauville.

En effet, hier soir, les deux conseillers sortant de charge, MM. Gilles Maille et Gilles Côté ont été élus sans opposition, alors que M. Yon Erkoreka, un nouveau venu sur la scène municipale, se voyait confier le siège du quartier 6 laissé vacant depuis le départ de Mme Claire Gagné.

M. Gilles Maille représentait les électeurs du

quartier 2 depuis déjà un an. S'il a dû à nouveau faire face à cette procédure de mise en nomination, s'est qu'il terminait le mandat de M. Egide Marcoux, l'actuel maire de Deauville.

Avec sa réélection, M. Gilles Côté entreprendra un quatrième mandat. Il représente les électeurs du quartier 3 depuis maintenant 9 ans.

D'origine basque, M. Erkoreka habite Deauville depuis quatre ans. Il est professeur de philosophie au

CEGEP de Sherbrooke et se dit fort préoccupé de la chose publique.

Après avoir suivi de très près le dossier du réseau d'aqueduc et d'égout qui était inauguré tout récemment, il entend maintenant se consacrer au développement de sa municipalité.

"Il existe trop de lots vacants à Deauville. Nous devons donc attirer davantage de personnes intéressées à vivre ici en permanence," a-t-il déclaré après son élection.



M. Yon Erkoreka

Faits divers

Pris sur le fait

RICHMOND (YR) — Un adolescent a été arrêté, après avoir été pris en flagrant délit de vol par effraction, à l'établissement commercial KMR Moto, de la rue Fair, à Richmond.

L'incident s'est produit aux environs de 3 heures, hier matin, alors que les policiers municipaux de Richmond ont pris le mineur les mains dans le sac.

L'adolescent a été remis aux services de protection de la jeunesse, qui s'occuperont de son cas.

Vol d'un coffre-fort

ST-ROMAIN — Les enquêteurs de la Sûreté du Québec sont à la recherche des auteurs d'un audacieux vol de coffre-fort commis à l'hôtel La Source Argentea, de St-Romain, au cours de la nuit de dimanche à lundi.

Selon les maigres renseignements obtenus hier, alors que les enquêteurs se trouvaient toujours sur place, le montant du vol se situerait entre \$7,000 et \$8,000.

Suspect arrêté

EAST ANGUS (YR) — Le chef de la police municipale d'East Angus, M. André Phaneuf, a procédé à l'arrestation d'un individu, détenu comme suspect, en marge de deux effractions, commises en l'espace de quelques heures, à East Angus.

L'individu, qui serait un malade, remis entre les soins d'un médecin, à l'hôpital, s'est d'abord introduit par effraction dans la résidence de Mme Edward Deardon, du chemin Grenier, à la sortie de la ville d'East Angus. Après avoir enlevé une vitre d'une porte, il s'est buté à une deuxième porte, d'où il n'a pu enlever la vitre. Il a alors enfoncé la vitre avant de pénétrer par effraction dans la maison et se retrouver face à face avec Mme Deardon.

Le suspect a demandé à la dame d'appeler un taxi pour lui et il a profité de l'occasion pour prendre la fuite les mains vides. L'incident était rapporté à la police d'East Angus vers 4 heures 25, hier matin.

Vers 6 heures, le même jour, les policiers d'East Angus étaient avertis qu'un individu s'était introduit par effraction au Domaine La Sapinière, un centre d'accueil pour personnes âgées.

Le suspect, entré par effraction dans le dispensaire à médicaments, en enlevant un moustiquaire, il avait pris la fuite avec deux ensembles de clés d'auto, trouvés dans une bourse, et une bouteille de médicaments.

Vers 6 heures 30, le chef André Phaneuf a retracé un individu, qui fut retrouvé avec les deux ensembles de clés et la boîte de pilules dans ses poches.

Bouvillons empoisonnés?

COATICOOK (YR) — Les agents du détachement de Coaticook de la Sûreté du Québec enquêtent sur la mort de deux bouvillons, appartenant à M. Gérard St-Onge, demeurant sur la route 251, à Martinville, qui aurait été empoisonnés.

Deux des cinq bêtes à boeuf de M. St-Onge sont mortes. La perte est évaluée aux environs de \$700.

Les policiers, qui poursuivent l'enquête, n'ont pas encore déterminé la nature de la substance qui a causé la mort des deux animaux.

Vols par effraction

RICHMOND — Le chef de la police municipale de Richmond, M. Emeril Perreault, est sur la piste d'un individu suspecté d'un vol de bijoux et d'un autre vol d'un aspirateur de marque Electrolux, dans deux maisons à loyers multiples de la rue Lorne, à Richmond.

Dans les deux cas, les serrures ont été forcées.

Dans le premier cas, la dame était à se faire griller, quand, en revenant dans son logis, elle a vu le suspect qui sortait de sa chambre à coucher. Ce dernier a expliqué qu'il était un employé de Bell Canada, venu faire des vérifications et qu'il s'était fait ouvrir la porte par le concierge de l'établissement. La dame n'a pas cru la petite histoire et elle a surveillé le départ de l'individu, dans l'espoir de noter le numéro de la plaque d'immatriculation de l'auto du suspect. Cependant, ce dernier a reculé sur une distance d'environ 1,000 pieds, avant de s'en aller, sans monter l'arrière de son véhicule.

Deux blessés

ST-JACQUES-LE MAJEUR (YR) — Deux personnes ont subi des blessures, lorsque la voiture dans laquelle elles prenaient place a plongé dans un fossé à St-Jacques-le-Majeur, une municipalité située non loin de Thetford Mines.

Le conducteur du véhicule, M. Donald Houde, de Disraëli, a été légèrement blessé, alors que son passager, M. Réal Brochu, de Princeville, subissait des blessures un peu plus sérieuses.

Les deux accidentés furent transportés au Centre hospitalier de l'Amiante, à Thetford Mines.

Corps d'un noyé recherché

WEEDON (YR) — Les membres de la famille de M. Jos Lamontagne, du Canton de Weedon, qui s'est noyé dans les eaux de la rivière St-François, à la hauteur de la municipalité de Weedon, ont poursuivi les recherches en vue de retrouver le corps du disparu.

A la fin de l'après-midi d'hier, la famille recevait l'aide de deux plongeurs de l'équipe de Québec de la Sûreté du Québec.

M. Lamontagne est disparu aux environs de 17 heures 30, samedi.

Le disparu a en effet été aperçu alors qu'il se baignait, près du chemin Gaudreau, dans le Canton de Weedon, puis il a été vu en train de couler, quelques instants plus tard, au milieu de la rivière, au courant assez fort à cet endroit. Les agents du détachement de Weedon de la Sûreté du Québec enquêtent sur les circonstances entourant la tragédie.

Avant que les secours ne puissent se rendre jusqu'à lui, M. Jos. Lamontagne a coulé à pic.

Le courant assez fort à l'endroit de la noyade ne facilite pas les recherches, la victime ayant sans aucun doute été transportée beaucoup plus loin.

Le maire Dougherty se rétablit chez lui

LENNOXVILLE — M. Cecil W. Dougherty qui preside aux destinées de la ville de Lennoxville depuis une quinzaine d'années a quitté, dimanche, l'hôpital où il avait été transporté, il y a deux semaines, à la suite d'une défaillance cardiaque mais il s'écoulera quelques semaines encore avant qu'il ne puisse reprendre ses activités coutumières.

M. Dougherty reprend

graduellement ses forces à son domicile et son épouse conduit poliment mais fermement les visiteurs, affirmant que, plus que de toute autre chose, son mari a besoin de repos.

A l'hôtel de ville de Lennoxville ou hier soir, en l'absence de M. Dougherty, le maire suppléant, M. Duncan Bruce a présidé l'assemblée régulière des membres du conseil de ville, on ne semble pas

douter un seul instant que M. Dougherty reviendra, dans quelques semaines tout au plus, reprendre sa place à la table des délibérations et, pas une seule fois, il n'a été question du départ éventuel du maire.

Rien, si ce n'est le fait que l'assemblée a débuté à 20 heures pile, n'a été changé dans les habitudes des membres du conseil.

Chef de père en fils

WINDSOR — Le comité administratif de la mise en commun des incendies de la région de Windsor dont le président est M. Irénée Pellerin annonce la nomination de Gerald Ayotte au poste de directeur de ce service en remplacement de son père Léon qui s'est retiré partiellement après avoir été le responsable du département des pompiers de Windsor et ensuite de la mise en commun depuis le 19 avril 1966.

M. Ayotte demeure toutefois directeur-adjoint du

département. Son fils Gerald était depuis plusieurs années secrétaire du service des pompiers de la mise en commun.

D'autrepart, l'association des pompiers a ratifié une nouvelle entente avec le comité administratif de la mise en commun des incendies. La ville de Windsor a déjà accepté les termes de cette entente en ce n'est qu'une question de temps avant que le conseil du Canton de Windsor et celui de Greenlay accepte également.

\$882,753 en subventions

SHERBROOKE — Une quinzaine de municipalités des Cantons de l'Est se partageront une somme de \$882,753 que leur versera le gouvernement du Canada, dans le cadre du programme d'aide à l'acquisition d'équipements communitaires et du programme d'aide à la densification qu'il parraine.

C'est à la municipalité de Kingsley Falls qu'ira la part du lion car une subvention

de \$464,264 lui sera versée afin de l'aider à défrayer le coût des travaux d'aqueduc qu'elle devra exécuter pour accroître le débit de son réseau.

La municipalité de Frontenac recevra quant à elle une subvention de \$83,662 qui l'aidera à défrayer le coût de la construction d'un réseau d'aqueduc alors que la municipalité de Ste-Clothilde de Horton se verra verser une subvention de

\$67,352 qui servira à payer le coût du forage d'un puits et de la construction d'une usine de pompage.

D'autres municipalités de la région bénéficieront des largesses du gouvernement canadien, notamment Sherbrooke, Lennoxville, Fleurimont, Magog, Coaticook, Asbestos, Victoriaville, St-Nicéphore, Plessisville, Thetford Mines, Acton Vale et Ste-Brigitte-des-Saults.

Ouverture chez Taillefer

MAGOG — Une note d'espoir semble percer en rapport avec la grève chez Taillefer à Magog, une division de Les Aliments Grisol Ltée. Du moins la première rencontre vendredi en présence du conciliateur aurait fait ressortir la volonté manifeste des parties de négocier et de ne pas se cantonner dans leurs positions respectives d'avant la rupture.

C'est du moins ce que rapporte le syndicat affilié à la CSD. En assemblée générale hier, l'équipe syndicale de négociation a fait part de cette "ouverture" à ses membres.

Les dates des prochaines rencontres n'étaient pas définitives. Mais il était question d'aujourd'hui peut-être, et de vendredi.

Le conciliateur s'est fa-

miliarisé avec les éléments du conflit et surtout les 21 points encore en litige, a expliqué M. Claude Gingras conseiller syndical. Après discussions avec les parties, il en aurait conclu qu'il s'avère possible de reprendre les pourparlers.

Quelque 350 travailleurs

sont en grève depuis le 16 juillet. Quant à la situation sur les lignes de paquage, le syndicat ne se plaint plus de va-et-vient mystérieux. Le climat s'est amélioré. On a affirmé que les grévistes sont déterminés plus que jamais à gagner leurs objectifs.

La Co. Pompage de Béton de Thetford Inc.



M. Jean Denis Turgeon, prop.

désire aviser tous les entrepreneurs de la région de Sherbrooke qu'il a fait l'acquisition d'une nouvelle pompe à béton d'une capacité de 70 verges à l'heure.

Pour renseignements, supplémentaires:

Tél.: (418) 335-3559
(Thetford Mines)

55013

TIP TOP

SOLDE DE FIN D'ETE

COMPLETS

ECONOMISEZ JUSQU'A 50%

\$89⁹⁶

\$109⁹⁶

VESTONS SPORT

ECONOMISEZ JUSQU'A 50%

\$49⁶⁶

\$69⁹⁶

CHEMISES EN TRICOT

ECONOMISEZ JUSQU'A 50%

\$6⁹⁶

8⁹⁶

9⁹⁶

CHEMISES HABILLEES A MANCHES COURTES

ECONOMISEZ PLUS DE 40%

\$8⁹⁶

9⁹⁶

12⁹⁶

Jusqu'à épuisement de la marchandise

TIP TOP

Les cartes Tip Top, MasterCard et American Express acceptées.

CARREFOUR DE L'ESTRIE

Une centaine de producteurs de porcs manifestent à Drummondville

DRUMMONDVILLE (GP) — Une centaine de producteurs de porcs de la région de Drummondville ont manifesté dans le calme durant toute la journée d'hier pour sensibiliser la population et les autorités aux difficultés actuelles de leurs élevages. Sur 150 producteurs qui oeuvrent présentement dans le comté, il y en avait plus d'une centaine avec leurs lourdes machines, leurs tracteurs, leur réservoir à purin et même avec des animaux, des pancartes et des équipements variés.

avec les éleveurs de porc, sur le trottoir en face de son bureau. Il a dit prendre en considération les demandes des producteurs et les acheminer au ministre de l'Agriculture en y ajoutant tout son poids de député de Drummond. Il a dit également avoir pris connaissance sur le terrain des difficultés des éleveurs de porcs et promis de défendre leur cause au conseil des ministres. Il ne

peut cependant rien promettre de tangible puisque ce domaine relève du ministre Jean Gagnon. Quant au ministre Yvon Pinard du cabinet fédéral, il était absent au moment de l'arrivée des producteurs, ce qui les a déçus sérieusement puisque le ministre avait été avisé de leur visite. Cependant, les éleveurs se promettent de lui faire parvenir leurs doléances

dans les plus brefs délais. Pour M. Vadnais, la manifestation a été un succès; non seulement les autorités sont-elles davantage sensibilisées aux problèmes des producteurs de porcs, mais plus encore la population est maintenant plus informée de leur désastreuse situation et devrait apporter son appui à ceux qui font carrière dans cette difficile profession qu'est l'élevage porcin.



Une centaine d'éleveurs de porcs, au volant de leurs machines, ont traversé Drummondville hier.

La manifestation s'est déroulée dans les principales rues de la ville de 10 h 30 à 16 heures sans aucun incident. Les manifestants se sont regroupés d'abord aux Galeries Drummond et ont ensuite manifesté devant les bureaux des ministres Clair et Pinard avant de s'en retourner chez eux, démontrant partout le plus grand civisme. L'organisateur de la manifestation M. Denis Vadnais, a qualifié la manifestation de "propre, bien faite et bien réussie, parce qu'elle a permis de sensibiliser la population aux problèmes des producteurs de porcs".

Les éleveurs ont réclamé des subventions directes des deux niveaux de gouvernement, pour leur permettre de passer à travers cette période qualifiée de critique pour des dizaines d'entre eux, menacés de faillites financières. Les subventions réclamées sont de l'ordre de \$5 par porcelet naissant et \$11 par porc fini au gouvernement fédéral et au gouvernement provincial de \$9,24 par porcelet et \$11 par porc fini.

Le ministre Michel Clair du gouvernement du Québec a discuté pendant près d'une heure

La population de Coleraine dit oui à la carrière de pierres

COLERAINE — C'est dans une proportion de 63 pour cent du suffrage exprimé que la population de Coleraine a accepté le règlement municipal 285 relatif à un changement de zone dans le secteur du Mont Granit, permettant ainsi à la firme Sintra Inc. de poursuivre ses démarches auprès du ministère de l'Environnement en vue de l'aménagement d'une carrière de pierres près de son usine d'asphalte.

Ce référendum, le premier depuis l'adoption de la loi 125 sur l'aménagement et l'urbanisme, n'a pas suscité autant d'intérêt que prévu alors que seulement 280 électeurs, sur une possibilité de 719, se sont acquittés de leur devoir, soit

une proportion de 39 pour cent. Pourtant, lors de l'assemblée des électeurs, 102 contribuables avaient manifesté leur opposition au règlement d'aménagement, sans compter une pétition signée par au-delà de 2.500 personnes de la région.

Hier, le scrutin final se lisait comme suit: 178 oui, 91 non et 11 bulletins rejetés. Curieusement, le nombre des bulletins contre et rejetés correspond exactement à celui des contribuables qui ont forcé les dirigeants municipaux à décréter la tenue du référendum.

Le directeur des relations publiques de Sintra Inc. M. Jean-Jacques Lafond, a poussé un "ouf" de soulagement à l'annonce du scrutin. Il se réjouit de la confiance manifestée par les contribuables de Coleraine.

Plus de pétrole dans l'eau mais le problème n'est pas résolu

RIVIERE-BLANCHE (PS) — Le problème d'alimentation en eau potable, des quelque 24 résidents du secteur de la rue des Loisirs à Rivière-Blanche, n'est pas encore entièrement résolu malgré une nette amélioration quant à la qualité de l'eau de la source.

L'analyse des derniers prélèvements, effectués le 16 juillet dernier, ne révèle plus de trace de produits pétroliers dans l'eau. Depuis plusieurs mois, l'eau de la source était imprégnée d'une forte odeur et d'un goût de produits pétroliers, la rendant impropre à la consommation.

Le ministère de l'Environnement avait alors émis un avis de non-consommation, avis qui est toujours en vigueur du fait que le rapport des dernières analyses fait état d'une contamination de l'eau au niveau bactériologique. A cet effet, des représentants du ministère procéderont à la désinfection de la source.

Le retrait des produits pétroliers dans l'eau potable coïncide avec le creusage d'une tranchée entre la source et l'ancien dépôt BP situé à proximité. Malgré tout, le problème reste entier car le ministère de l'Environnement ne peut affirmer avec certitude que la nappe de produits pétroliers ne contiendra plus la source d'eau. "Il nous est impossible de contrôler le mouvement de cette nappe comme il nous est impossible de confirmer que la tranchée est la so-

lution au problème", de commenter un représentant régional du ministère.

C'est pourquoi, le ministère de l'Environnement a demandé aux dirigeants municipaux de trouver une nouvelle source

qui alimenterait les 24 résidents du secteur affecté. Quelles hypothèses de solution sont envisagées, dont l'embranchement au réseau de la ville de Thetford Mines. A cet effet, les dirigeants de Rivière-Blanche attendent toujours que

les projets d'élargissement à quatre voies de la route 112 et de l'égout collecteur régional, directement reliés entre eux, soient finalisés avant de se brancher éventuellement au réseau d'aqueduc de Thetford-Mines.

Un étudiant de 24 ans demande une pension alimentaire à son père

ARTHABASKA (DG) — Le juge Vincent Masson, de la Cour Supérieure, a entendu hier après-midi une requête inhabituelle alors qu'un étudiant en droit de 24 ans comparaisait pour demander une pension alimentaire à son père.

Le juge homme, René Paul Fréchette, qui a travaillé pour le député fédéral du comté de Richmond, cet été, a avoué, lors du contre-interrogatoire, qu'il était propriétaire d'une vieille voiture, qu'il ne résidait pas à l'Université d'Ottawa à cause des "party", du pot et de la bière et que, de plus, il avait contracté pour \$27.000 de dettes au cours des dernières années.

Selon l'étudiant, une année de droit à Ottawa coû-

te \$5.000 en incluant les frais de scolarité et le coût de son appartement. L'an dernier il a reçu pour environ \$2.000 de prébourses et il a gagné pour environ \$1.800. De plus, il recevait \$35 par semaine pour enseigner le karaté, 3 heures par semaine, à l'Université d'Ottawa. Toutefois, cette année, il craint de ne pouvoir reprendre ce travail à cause d'entorses.

Les parents de l'étudiant sont séparés depuis 6 ans. Lors du jugement de séparation, le père, Henri Fréchette, avait accepté de verser une pension alimentaire de \$25 par semaine pour sa fille qui était encore mineure. Le fils était majeur depuis six mois lors de la séparation et c'est pourquoi

il n'a rien reçu de son père.

Le requérant a également admis qu'il n'avait jamais tenté de discuter d'argent avec son père auparavant. Il a déclaré à la cour qu'il avait quitté le domicile à 14 ans pour étudier chez les Frères du Sacré-Coeur à Victoriaville le puis au séminaire à Sherbrooke. Il a également complété un an de sciences politiques avant de s'inscrire à l'Université d'Ottawa où il doit entreprendre sa troisième année de droit en septembre. C'est pour obtenir de l'aide de son père dans le paiement de ses frais de scolarité qu'il a déposé une requête de pension alimentaire.

Le juge Vincent Masson a pris la requête en délibéré.

Tentative de meurtre

Procès du septuagénaire reporté au 4 novembre

ARTHABASKA (DG) — Un septuagénaire, M. Simon Boisvert, cité à son procès pour tentative de meurtre à la suite d'une querelle de voisins, a vu sa cause reportée hier matin au 4 novembre.

L'accusé est actuellement

en liberté provisoire. Il est soupçonné d'avoir déchargé son revolver sur son voisin, le 7 avril dernier.

La victime de cet attentat a été atteinte de cinq balles et est restée à l'hôpital pendant trois semaines. Lors de l'enquête préliminaire, qui a eu lieu le 25 juin dernier, la victime, M. Gaston Desfossez, du 7ème rang de St-Albert, avait déclaré que la querelle était fondée sur une question de

droit de passage. Cette "chevauchée" durait depuis deux ans.

Après avoir entendu différents témoins, le juge Marcel Dionne avait pris connaissance de l'expertise balistique de même que des déclarations volontaires de l'accusé recueillies par les agents Claude Lacasse et René Fortier. Le juge avait alors décidé d'envoyer M. Simon Boisvert à son procès pour répondre à une accusation de tentative de meurtre.

Le suspect a comparu hier matin au Palais de justice de Thetford-Mines devant le juge Marc Choquette de la Cour des sessions de la paix du district judiciaire de Frontenac et il a plaidé non-coupable.

Lundi dernier, le suspect s'était rendu à Disraeli pour y voir son jeune fils qui est présentement sous la garde légale de sa mère. Le couple est séparé depuis le début de l'année 1980, après avoir vécu en concubinage durant neuf ans.

Malgré un refus, le père est reparti pour Montréal avec l'enfant et c'est alors que la mère fit appel aux policiers qui l'interceptèrent dans la région de Victoriaville.

Enlèvement: enquête le 24 septembre

THETFORD-MINES (PS) — L'enquête préliminaire de Pierre Bilodeau de Montréal, âgé de 27 ans, a été fixée au 24 septembre courant alors qu'il devra répondre à une accusation d'enlèvement d'un enfant de 16 mois.

Le suspect a comparu hier matin au Palais de justice de Thetford-Mines devant le juge Marc Choquette de la Cour des sessions de la paix du district judiciaire de Frontenac et il a plaidé non-coupable.

Lundi dernier, le suspect s'était rendu à Disraeli pour y voir son jeune fils qui est présentement sous la garde légale de sa mère. Le couple est séparé depuis le début de l'année 1980, après avoir vécu en concubinage durant neuf ans. Malgré un refus, le père est reparti pour Montréal avec l'enfant et c'est alors que la mère fit appel aux policiers qui l'interceptèrent dans la région de Victoriaville.

Pénitencier: construction confirmée encore une fois

par Gérald Prince

DRUMMONDVILLE — Pour une nouvelle fois encore hier, la construction d'un pénitencier fédéral a été confirmée officiellement au député de Drummond et ministre fédéral, Me Yvon Pinard.

Le solliciteur général du Canada, M. Bob Kaplan, a annoncé dans une lettre à M. Pinard que les travaux préliminaires

viennent tout juste d'être complétés et que la construction devrait débuter durant l'été 1981.

M. Kaplan dit, dans sa lettre datée du 16 juillet, que des révisions des plans ont été faites et que maintenant débutent les plans détaillés qui seront terminés le printemps prochain. Les modifications ont été rendues nécessaires, précise M. Kaplan, pour permettre à l'institution de recevoir 210 détenus de son ouverture et 400 si une expansion devient nécessaire.

Cette construction, précise M. Kaplan, est cédulée de façon à correspondre avec la fermeture du pénitencier de Laval. En général, dit le ministre Kaplan, nous prévoyons que le transfert des détenus et du personnel s'effectuera d'une institution à l'autre sans trop de difficulté. Le transfert, qui coïncide avec la fin des travaux, devrait se faire pour octobre 1984.

Le solliciteur général rapporte que le Conseil du Trésor a donné son approbation dans l'ensemble au programme de construction et des crédits requis pour la construction du pénitencier. Cependant une approbation plus formelle sera accordée à chaque projet en relation avec son développement individuel.

Aucun montant d'argent n'est mentionné dans la déclaration de M. Pinard et Kaplan mais on croit savoir que le projet global coûtera entre \$25 millions et \$40 millions. Présentement, plus de \$3 millions ont déjà été utilisés pour ce projet, notamment pour l'acquisition du terrain, le déboisement et l'aménagement des entrées.

Pas d'enquête sur l'incendie qui a détruit la manufacture Gagné à Victoriaville

VICTORIAVILLE (DG) — Le chef des pompiers de Victoriaville, M. Fernand Giguère, a déclaré hier matin qu'il n'y aurait pas d'enquête sur les origines du feu qui a causé des dommages estimés à \$100.000 à la manufacture Gagné. Les premières constatations effectuées par le service des incendies laissent entendre que la foudre serait à l'origine de l'incendie.

La partie centrale de l'usine, située sur la rue LaFrance, a été détruite samedi matin, vers cinq heures, pendant l'orage qui déferlait sur la région des Bois-Francs. Les deux extrémités de la manufacture ont été épargnées en bonne partie, de déclarer M. Fernand Giguère.

Le panneau d'entrée électrique de l'usine situé dans la partie centrale aurait été touché par la foudre, propageant les flammes. Le chef des pompiers a précisé qu'il n'y aura pas d'enquête demandée puisque tout laisse croire à un accident de la nature.

La manufacture Gagné était la propriété de M. Walter Gagné, de Victoriaville. L'usine de transformation de bois était fermée depuis un peu plus de deux ans. Toutefois, M. Gagné se préparait à réouvrir l'usine avec une dizaine d'employés pour y faire de l'ébénisterie. L'ouverture était d'ailleurs imminente. Le feu compromit ce projet puisqu'une bonne partie de l'équipement a été détruit par les flammes.

Les pompiers de Victoriaville ont travaillé plus de cinq heures pour maîtriser l'élément destructeur samedi matin. L'usine avait été construite il y a une trentaine d'années et, dans le plus fort de son roulement, M. Gagné employait une vingtaine d'hommes. Plus de 13 sapeurs ont combattu le feu. Le propriétaire de la manufacture a estimé les dommages matériels à plus de \$100.000.

pas légers, sur le boulevard St-Joseph, près du centre d'achats Les Galeries Drummond. La chaîne de restaurants Popeye, c'est un mois de juillet considéré comme faible que vient de connaître Drummondville au chapitre de la construction. C'est en effet d'ici quelques semaines que débute la construction de ce nouveau restaurant de re-

pte que trois nouvelles habitations unifamiliales pour un total de 160.000 dollars. Selon un responsable du bureau, la plupart des autres permis ont été accordés pour fins de rénovations et d'agrandissements. On signale incidemment un agrandissement de l'ordre de 25.000 dollars à la Laiterie Lamothe située sur le boulevard Lemire.

UN MOTEUR DIESEL DANS UNE VOLVO, ÇA DONNE QUOI?

28 40



Sedan diesel Volvo à portes, avec transmission manuelle à vitesse surmultiples. Côtés dynamiques à titre comparatif. Le kilométrage/milage peut varier selon la vitesse, la durée du voyage et la température.

Source: Transports Canada, Guide de la consommation de carburant, 2e édition.

Notre moteur six cylindres diesel est plus économique qu'un huit cylindres diesel. Et, évidemment, notre six cylindres diesel roule plus en douceur qu'un quatre- ou cinq-cylindres diesel. Mais le meilleur de tout cela, c'est que notre nouveau moteur diesel est monté sur une Volvo.

Vous en profiterez longtemps. **VOLVO**

LA VOLVO DIESEL AU PRIX QU'EST L'ESSENCE, ELLE MÉRITE UN SÉRIEUX COUP D'OEIL.

Centre de l'auto Sport Sherbrooke Inc.
2059 ouest, rue King — Sherbrooke
Tél.: 569-9227

Vivre en 80



C'est à partir de cette unité mobile que la SCHL visitera dix villes de la région. Discutant du projet, de gauche à droite, Bernard Wirich, gérant du bureau; Irénée Pelletier, député; et Rodrigue Rainville, gérant de programmes.

L'unité mobile de la SCHL en tournée dans les Cantons de l'Est

SHERBROOKE (GF) — Grâce à une unité mobile qui a déjà visité la plupart des régions du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, section Sherbrooke, entreprend une vaste tournée d'information régionale qui devrait lui permettre de mieux se faire connaître de la population.

En effet, dès ce matin, Pierre Cloutier, le responsable de l'unité de la SCHL, commencera une tournée qui devrait lui permettre de visiter dix municipalités des Cantons de l'Est.

Ainsi, il visitera Sutton les 4 et 5 août, Farnham les 6, 7 et 8 août, Bedford le 11 août, Richmond les 12 et 13 août, Asbestos les 14 et 15 août, Arthabaska le 18 août, Plessisville les 19 et 20 août, Black Lake les 21 et 22 août, Lac-Mégantic

les 25 et 26 août et, finalement, Coaticook les 27 et 28 août.

L'objectif de la tournée est de mieux faire connaître les programmes de prêts et de subventions de la société. "Bien que présente dans toutes les régions du Québec, la SCHL, dont le mandat est d'assurer un logement adéquat à tous les Canadiens, rejoint plus difficilement la population des petites municipalités. L'unité mobile règle ce problème", dit Bernard Wirich, gérant du bureau sherbrookoise.

A venir jusqu'à maintenant, l'unité mobile qui reçoit environ 200 personnes par région visitée, a servi surtout à faire connaître le programme d'aide pour la remise en état des logements (PAREL) qui dispose de plus de \$7 millions pour la région.

En 1979, le PAREL a

permis la restauration de 1.767 unités de logement réparties dans 208 municipalités des Cantons de l'Est. Les montants versés en subventions s'élevaient à \$1.219.000 en milieu urbain et à \$3.659.000 en milieu rural.

Les obèses victimes de discrimination

WINNIPEG (PC) — Selon le Dr Manly Spigelman, des recherches faites au département de psychologie de l'université de Winnipeg montrent que les obèses sont victimes de discrimination.

Lui-même svelte, le Dr Spigelman a raconté qu'on avait montré des photos d'hommes et de femmes minces, moyens et gros et qu'on avait demandé aux gens qui ils préféreraient connaître.

Les personnes de taille moyenne ont été préférées et on s'est rendu compte que les hommes minces

étaient moins populaires que les femmes de même taille, mais que les hommes obèses étaient préférés aux femmes obèses.

Ce qui a fait dire au Dr Spigelman que la discrimination existait au sein même des obèses.

Le médecin a rappelé que la taille d'une personne était souvent déterminée dès la naissance, par les gènes et les antécédents familiaux. "Bien des gens sont obèses en dépit du fait qu'ils suivent des régimes", a-t-il signalé.

Une chaufferette solaire dans un sac à poubelle

Par Lucie de Blois

MONTREAL (PC) — L'énergie solaire sera peut-être bientôt dans le sac — le sac à poubelle.

Pour moins de \$2, des chercheurs de l'université McGill, utilisant à peine autre chose qu'un sac de plastique vert et du tuyau de caoutchouc, ont construit une chaufferette solaire capable de réchauffer environ 100 litres d'eau à 40 degrés celsius.

Ce genre de chaufferette serait idéale pour les campeurs et les habitants de chalets d'été. M. Valkathur Nataraj, un étudiant de McGill qui a mis au point cette chaufferette dans le cadre d'une thèse de maîtrise pour l'école d'architecture, dit que ses principaux objectifs étaient l'efficacité par rapport au coût, et l'accessibilité immédiate des matériaux.

Des sacs remplis d'eau, placés sur une plaque de styrène et équipés d'un tube de drainage, absorbent la chaleur du soleil et élèveront les températures de l'eau de 20 à 25 degrés.

Un effort modeste

"La technique d'assemblage de la chaufferette est

assez simple pour que n'importe qui puisse le faire avec un minimum d'effort", dit le professeur Vikram Bhatt, un des deux chercheurs responsables de cette invention.

Il s'agit d'abord de percer un trou au centre du sac. Un tube, équipé de plusieurs écrous et rondelles pour le maintenir en place, est placé dans le trou auquel il est scellé avec une cigarette allumée.

Ensuite, il s'agit de passer le bout de la cigarette le long des bords ouverts du sac rempli d'eau, et de presser les bords entre les doigts, quand ils commencent à fondre.

Une fois le tuyau installé et le sac scellé, celui-ci est placé sur une plaque de styrène et exposé au soleil pendant plusieurs heures.

M. Bhatt, qui a fait l'essai de la chaufferette solaire pendant trois mois, dit que 40 degrés Celsius est une température assez chaude pour prendre une douche, laver des vêtements ou de la vaisselle grasse. Il fait remarquer que pendant cette période expérimentale, les sacs n'ont jamais coulé.

Evidemment, l'invention ne fonctionne que pendant les jours ensoleillés. Quand il pleut, cependant, M. Bhatt suggère aux campeurs de sortir dehors pour prendre une douche.

Nous vous offrons un service professionnel de nettoyage à la vapeur de tous genres de tapis et de meubles rembourrés.

Aussi: location de machine à la vapeur de style professionnel

563-4736

TAPIS V.N. INC. 1495 King est. Sherbrooke

OUVERTURE
Salon de Coiffure
FUTURA Enr.
390, rue Sara (près Polyvalente Le Phare) Sherbrooke

Invitation cordiale à mes anciennes clientes et bienvenue aux nouvelles clientes et amies.

Avec ou sans rendez-vous
569-6350

Mme Micheline Verpaest-Brochu, propriétaire.

VENTE DE FOURRURE D'AOÛT 10 à 15%

Enveloppez-vous d'une chaude fourrure cet hiver!

"Août est le mois pour acheter"

- Le choix est à son plus complet
- Réductions généreuses sur toute la marchandise
- Nous avons tout le temps pour les commandes spéciales et fabrications sur mesures
- Mise-de-côté et financement possible

Une maison de confiance depuis 1909

J.A. ROBERT Ltée

Les spécialistes de la région

1084, King ouest — Sherbrooke 562-4006

VOTRE JOURNAL

la tribune

PENDANT VOS VACANCES, C'EST POSSIBLE!

A votre chalet, en camping ou à une base plein air, il vous est possible de recevoir votre journal. Nous vous offrons un service de livraison soit par poste, par agent de routes motorisées ou par camelot. Vous pouvez d'autre part le réserver chez le dépositaire.

RESERVEZ VOTRE TRIBUNE

en nous prévenant de votre changement de domicile.

Acton Vale	546-2136	Mégantic	583-0748
Asbestos	879-2457	Plessisville	362-2065
Black Lake	423-5215	Princeville	264-5628
Brompton	846-4027	Richmond	826-2538
Coaticook	849-3742	Scotstown	657-4697
Coleraine	423-5643	Thetford	338-4695
Cookshire	875-3136	Valcourt	532-2518
Danville	839-2445	Victoriaville	758-8777
Disraeli	449-2773	Warwick	358-2985
Drummond	478-1328	Waterville	837-2442
East Angus	832-2642	Weedon	877-2686
Lambton	486-7160	Windsor	845-2368
Magog	843-5144	Sherbrooke	566-6353

Arts et divertissements

Quand poésie et musique sont au même rendez-vous

par Jeannine Barriault

Pour qui avaient des doutes quant à l'association des arts de l'écriture et de la musique, ceux-ci se sont inévitablement estompés après le récital "Poésie et Guitare" de ce dernier vendredi à Orford. Le guitariste Peter Mc Cutcheon et le comédien Vincent Davy ont habilement démontré que chacune des disciplines

pouvait se côtoyer sans que l'une due pour autant s'assujettir à l'autre.

Peter Mc Cutcheon n'est plus un inconnu pour les mélomanes de la région qu'il visite depuis au moins douze été consécutifs. Il a d'abord été admis à Orford comme étudiant puis, durant les sept dernières années, à titre de professeur. Suite à de brillantes études au Conservatoire de Paris

avec le réputé Alexandre Lagoya, P. Mc Cutcheon dispense également son enseignement à la Faculté de Musique de l'Université de Montréal et se produit régulièrement dans les plus grandes salles de concert. En témoignage son passage au Carnegie Hall en avril 1979 qui lui a mérité une critique fort élogieuse du journal "The New York Times".

Originaire du Midi de la France, Vincent Davy, pour sa part, nous gratifie depuis une dizaine d'années de sa belle voix grave et douce. Nous aurons sûrement eu l'occasion de l'entendre soit comme narrateur, par exemple dans ce court métrage sur la Baie James, ou encore dans des doublages de film, au cinéma ou à la télévision.

Un programme varié et soigneusement choisi comportait ce récital du double point de vue de la musique et de la poésie. Des noms comme Haendel, Ponce, Albeniz, Bach, Brouwer précédaient, accompagnaient ou suivaient d'autres grands noms comme Eluard, Prévert, Rimbaud, Nelligan, Verlaine, qui à leur tour évoluaient dans le même sens et ce, dans un respect mutuel de circonstance.

Pour éviter un morcellement possible, du juste-à-la grande variété du répertoire, les artistes ont subtilement intégré un thème consistant dans le retour périodique d'extraits du "Concerto del Sur" de M. Ponce et du poème "Pour toi mon amour" de J. Prévert.

Avez-vous vu les nouvelles danseuses?
- elles sont dans les **3XXX**
7 jours par semaine!
126 sud, rue Wellington - Sherbrooke
(Stationnement en face)

Poursuite contre un biographe du défunt Errol Flynn

MONTREAL (PC) — Le célèbre avocat plaçant américain Melvin Belli cherche toujours un avocat au Québec intéressé à entreprendre une poursuite pour diffamation du défunt acteur Errol Flynn.

Au cours du congrès des avocats de pratique d'Amérique qui s'est déroulé dernièrement à Montréal, Me Belli a été incapable de trouver un avocat intéressé à porter devant un tribunal une poursuite contre l'auteur d'une biographie récente de M. Flynn, acteur fanfaron d'Hollywood, alléguant qu'il était homosexuel et espion nazi.

Cette vedette de cinéma, né en Irlande, est mort en 1959.

Me Belli a indiqué que le Québec était l'un des deux seuls endroits dans le monde où l'on peut intenter une poursuite pour diffamation d'une personne défunte.

L'autre endroit est la Tasmanie.

"Ce serait un dossier très intéressant où l'on verrait nombre de célébrités témoigner", a dit Me Belli, qui affirme que Mae West et Marlon Brandon comptent parmi les vedettes qui lui auraient demandé de prendre action au nom du comédien décédé.

Publié cette année, le livre "Errol Flynn. The Untold Story" est écrit par M. Charles Highham, un professeur d'université qui est l'auteur de plusieurs livres sur des vedettes de cinéma.

Au cours d'une interview téléphonique vendredi depuis son bureau à San Francisco, Me Belli a affirmé: "J'ai été l'avocat de M. Flynn dans les huit dernières années de sa vie et il n'était ni homosexuel ni espion nazi".

Il a ajouté qu'il espérait toujours trouver un avocat québécois pour défendre cette cause.

Menu artistique

MAGOG — Le bar La Vieille Cloche présente Guy Nadon et son ensemble dans un spectacle de jazz, mardi le 5 et mercredi le 6 août, à 21h.30 et 23h.30. Guy Nadon est le type même du musicien de jazz du Québec qui aime son métier; depuis 25 ans qu'il joue du jazz et encore aujourd'hui il ne peut vivre uniquement de son art. Le spectacle sera composé de sa musique préférée.

Par ailleurs, le Théâtre le Vieux Clocher de Magog promet un spectacle bien rôdé, bien pensé, où il suffira de se laisser bercer par la musique, le rythme, la mélodie et la tendresse. Jacques Michel sera là du 7 au 10 août. Les spectacles auront lieu à 20h.30.

Arthur Rubinstein en convalescence

PARIS (Reuter) — "Arthur Rubinstein se porte très bien, sa convalescence se poursuit normalement", indiquait-on lundi dans l'entourage du célèbre pianiste qui se trouve toujours à l'hôpital Foch de Suresnes, où il a été opéré, le 29 juillet, à la suite d'une fracture de la hanche.

"Le pianiste a pu se lever aujourd'hui et faire quelques pas", précisait-on encore. L'hospitalisation d'Arthur Rubinstein, qui est âgé de quatre-vingt-treize ans, devrait encore durer, si tout se poursuit normalement, dix ou quinze jours.

5 Gagnant de OSCARS
MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE
DUSTIN HOFFMAN
MERYL STREEP
Dustin Hoffman Meryl Streep
GUERRE ET PASSION
HORAIRE: Guerre: 7 h
Kramer: 8 h 45

Can't Stop the Music
VILLAGE PEOPLE VALERIE PERKINS BRUCE JENNER
PLUS
LOVE AND BULLETS
CHARLES BRONSON
HORAIRE: Love and Bullets: 7.30
Can't stop the music: 9.30
Cinéma CAPITOL
59 King est 565-0111
FACILITES DE STATIONNEMENT

CARREFOUR DE L'ESTRIE

BURT REYNOLDS 14 ANS
JILL CLAYBURGH-CANDICE BERGEN
dans un film de ALAN J. PAKULA
MERCI d'avoir été ma femme
CINEMA 1 "LA CITE DES DANGERS" 18 ANS
"CITE DES DANGERS": 7.15
"MERCI D'AVOIR ETE...": 9.25
A 24 hour nightmare of terror.
FRIDAY THE 13TH
CINEMA 2 7.30 - 9.05
Apocalypse Now 14 ANS
VERSION FRANCAISE
CINEMA 3 6.15 - 9.00

BELVEDERE 1 Tél. 562-3969
3 GRANDS FILMS 7H 18 ANS
FESTIVAL EROTIQUE
JEUX INTIMES A DOMICILE
LA FIEVRE DANS LA PEAU
LES COLLEGIENNES
BELVEDERE 2 2 films 7h30 18 ANS
FAUT TROUVER LE JOINT 9 H 10
7 H 30
LES GUERRIERS DE LA NUIT 18 ANS

NOUS les belles DANOISES
SOUPES CHAUDES Bangkok
Cinéma CAPRI HORAIRE: 7.00 - 8.25 - 9.25

SUPER SPÉCIAL
Le BUFFET CHINOIS
EST OFFERT GRATUITEMENT
à la personne dont c'est l'anniversaire de naissance au cours de la semaine.
L'ONCLE HO
LES PLUS BAS PRIX EN VILLE
LIVRAISON RAPIDE
566-2244
60, St-François Nord, Sherbrooke

BINGO

ORGANISE PAR L'EXPO-SHERBROOKE

VENDREDI SOIR 8 AOUT
A 8 HEURES
PALAIS DES SPORTS
DE SHERBROOKE

\$14,000.00 EN PRIX

15 TOURS DE BINGO POUR \$3.00
PRIX DE \$200.00 CHAQUE TOUR

GRATIS - GRATIS
TOUR SPECIAL DE
\$3,000.00
JOUE SUR VOS CARTES DE 15 TOURS

PLUSIEURS TOURS SPECIAUX
POUR VOTRE SATISFACTION
SYSTEME DE SON DE ET NUMEROS ELECTRONIQUE
DE

J.E. PRUD'HOMME

COURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE AUX ADULTES TEMPS PLEIN ET GRATUITS

LE STAGIAIRE PEUT RECEVOIR UNE ALLOCATION DE FORMATION

TOUS CES COURS SONT GRATUITS ET ORGANISÉS EN COLLABORATION AVEC
LES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT ET LES CENTRES D'EMPLOI DU CANADA

FORMATION GÉNÉRALE (Enseignement individualisé)

TITRE DU COURS	ENDROIT	DÉBUT	DURÉE (Jrs)
Pré-secondaire	Sherbrooke	Entrée continue	Variable
Secondaire I	Sherbrooke	Entrée continue	Variable
Secondaire II	Sherbrooke	Entrée continue	Variable
Secondaire III	Sherbrooke	Entrée continue	Variable
Secondaire IV	Sherbrooke	Entrée continue	Variable
Secondaire V bloc I	Sherbrooke	Entrée continue	Variable
Secondaire V bloc II	Sherbrooke	Entrée continue	Variable

**Entrée continue
Ces cours débutent à Sherbrooke à partir du 28 juillet 1980 pour une durée variable.

FORMATION GÉNÉRALE

TITRE DU COURS	ENDROIT	DÉBUT	DURÉE (Jrs)
Secondaire II-III-IV	Asbestos	1980-10-06	90
Secondaire II-III-IV	Lac Mégantic	1980-10-14	89
Secondaire II-III-IV	Magog	1980-09-29	90
Secondaire II-III-IV	Magog	1981-02-02	85

FORMATION PROFESSIONNELLE (Techniques commerciales: enseignement individualisé)

7 options possibles***

TITRE DU COURS	ENDROIT	DÉBUT	DURÉE (Jrs)
Secrétaire générale	Sténo-dactylo (français)	Commis comptable	
Secrétaire médicale	Sténo-dactylo (français et anglais)	Commis dactylo	
Secrétaire juridique			

***Entrée continue
— Ces cours, selon ces options possibles, débutent à Sherbrooke à partir du 28 juillet 1980 pour une durée variable.
— Il existe une longue liste d'attente.

FORMATION PROFESSIONNELLE (Débutant)

TITRE DU COURS	ENDROIT	DÉBUT	DURÉE (Jrs)
*Boucher (coupe de viande)	Sherbrooke	1980-09-08	95
*Boucher (coupe de viande)	Sherbrooke	1981-02-02	90
*Boulangier pâtissier	Sherbrooke	1980-10-14	154
Coiffeur(euse) pour hommes	Sherbrooke	1980-10-06	205
*Compositeur (machines électroniques)	Sherbrooke	1980-11-03	105
*Cuisinier d'établissement	Magog	1980-09-15	205
*Cuisinier d'établissement	Sherbrooke	1980-09-15	205
*Machiniste général	Magog	1980-09-08	255
*Machiniste général	Sherbrooke	variable	255
*Machiniste général	Asbestos	1980-10-06	255
*Mécancien d'entretien	Sherbrooke	1980-10-20	175
Mécancien de moteur diesel (plan I)	Sherbrooke	1980-10-20	175
Mécancien en réfrigération	Sherbrooke	1980-09-22	155
Opérateur de machines à coudre (cuir)	Richmond	1981-02-16	80
Opérateur de machines à coudre (vêtements)	Asbestos	1980-10-06	60
Opérateur de machines à coudre (vêtements)	Richmond	1980-09-15	60
Opérateur de machines à coudre (vêtements)	Sherbrooke	1980-12-08	65
*Outilleur-matricier (matricier)	Sherbrooke	1981-01-05	260
Piqueur (chaussure)	Sherbrooke	1980-10-20	85
Préposé au débousselage (peinture et estimation)	Sherbrooke	1980-09-15	185
Serveur (service bar et restaurant)	Magog	1980-10-14	129
Serveur (service bar et restaurant)	Sherbrooke	1980-09-08	130
Serveur (hôtel et restaurant)	Sherbrooke	1981-03-09	80
*Soudeur gaz et électricité	Magog	1980-10-27	105
*Soudeur gaz et électricité	Sherbrooke	1980-09-22	105
*Vendeur (vendeur biens de consommations)	Sherbrooke	1980-09-15	175

* Pour tous les cours précédés d'un astérisque, les trois (3) premières places sont réservées à la clientèle féminine.

FORMATION PROFESSIONNELLE (Perfectionnement)

TITRE DU COURS	ENDROIT	DÉBUT	DURÉE (Jrs)
Briquetier maçon	Sherbrooke	1980-12-01	85
Charpentier-menuisier (Eq. charp. — Lect. plans)	Sherbrooke	1980-12-01	85
Conducteur d'autobus scolaire	Sherbrooke	1980-08-04	15
Conducteur d'autobus scolaire	Sherbrooke	1980-07-14	15
Lecture de plans (mécanique)	Sherbrooke	1981-01-05	30
Lecture de plans (soudure)	Sherbrooke	1981-01-19	30
Mécancien (carburateur, électricité, mise au point)	Sherbrooke	1980-12-08	94
Ouvrier sylvicole	Lac Mégantic	1981-03-16	50
Ouvrier sylvicole	St Malo	1981-03-16	50
Secrétaire générale	Magog	1980-09-22	155
Secrétaire générale	Sherbrooke	1980-09-08	155
Soudure haute pression	Sherbrooke	1981-02-16	100

FORMATION GÉNÉRALE (Anglophone)

TITRE DU COURS	ENDROIT	DÉBUT	DURÉE (Jrs)
Secondaire II-III-IV	Sherbrooke	1980-10-14	89

FORMATION PROFESSIONNELLE (Anglophone) — débutant

TITRE DU COURS	ENDROIT	DÉBUT	DURÉE (Jrs)
Conducteur d'autobus scolaire	Lennoxville	1980-08-04	15
*Machiniste général	Richmond	1980-09-29	255
*Mécancien d'automobile	Sherbrooke	1980-10-27	185
*Soudeur (gaz et électricité)	Sherbrooke	1980-11-10	105
Sténo-dactylo (anglais-français)	Lennoxville	1980-10-14	225

FORMATION PROFESSIONNELLE (Niveau collégial) — débutant

TITRE DU COURS	ENDROIT	DÉBUT	DURÉE (Jrs)
Techniques administratives (finance)	Sherbrooke	1980-09-08	260
Techniques administratives (personnel)	Sherbrooke	1980-09-08	250
Techniques administratives (gestion industrielle)	Sherbrooke	1980-09-08	260
Informatique (programmeur-analyste)	Sherbrooke	1980-09-08	260
*Technique de fabrication mécanique (fabrication)	Sherbrooke	1980-09-08	260

FORMATION AGRICOLE (Perfectionnement, pour francophones et anglophones)

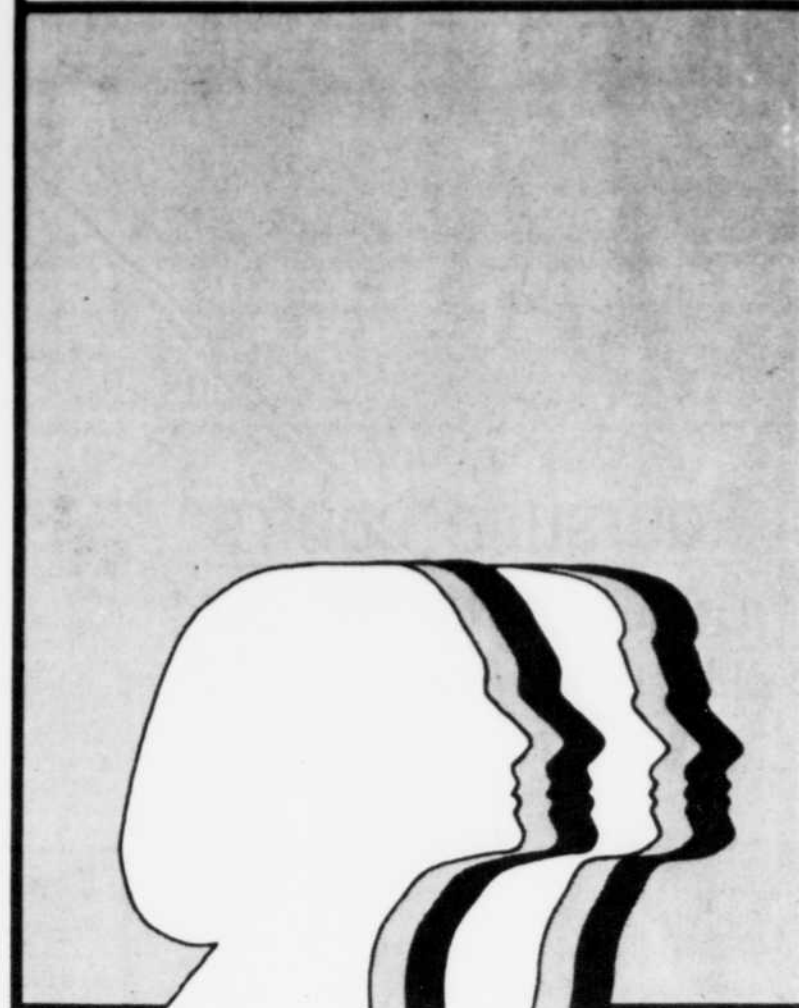
TITRE DU COURS	DURÉE (Jrs)
Alimentation des animaux	5
Construction de ferme	25
Culture et exploitation d'une érablière	10
Machinerie agricole (entretien)	25
Médecine vétérinaire préventive (bovins de boucherie ou laitiers)	5
Production de bovins de boucherie	10
Production de bovins laitiers	15
Production herbagère	10
Production de maïs grain	10
Relève agricole	15
Sois et fertilisants	5

D'autres cours sont également disponibles

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'EMPLOI

TITRE DU COURS	ENDROIT	DÉBUT	DURÉE (Jrs)
Formation préparatoire à l'emploi	Sherbrooke	Entrée continue	Variable

découvre
de nouveaux horizons...
par ta formation



un métier,
une profession...
ça s'apprend,
informe-toi!

CENTRES D'INSCRIPTION

- FORMATION GÉNÉRALE
- FORMATION PROFESSIONNELLE
- FORMATION PRÉPARATOIRE À L'EMPLOI
- FORMATION AGRICOLE

INSCRIPTION

Au CENTRE D'EMPLOI DU CANADA de votre localité

- FORMATION PROFESSIONNELLE (MÉTIERS RÉGLEMENTÉS)
- DÉTENTEUR D'UNE CARTE D'APPRENTI (construction, automobile, coiffure)

INSCRIPTION

A LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
639, rue Vingt-Quatre Juin
Sherbrooke - (819) 569-9761

OU

Au CENTRE DE MAIN D'OEUVRE DU QUEBEC de votre localité

— POUR TOUS LES AUTRES

INSCRIPTION

Au CENTRE D'EMPLOI DU CANADA de votre localité

REGLES D'ADMISSIBILITE A UN COURS

Être âgé d'au moins 16 ans au 30 juin 1980.
Satisfaire aux exigences de chaque cours.

FORMATION GÉNÉRALE:

Ne pas avoir fréquenté régulièrement l'école depuis trois (3) ans.

FORMATION PROFESSIONNELLE, AGRICOLE:

Ne pas avoir fréquenté régulièrement l'école depuis un (1) an.

L'apprenti n'est pas tenu à ce délai.

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'EMPLOI:

Ne pas avoir fréquenté régulièrement l'école depuis deux (2) ans.

POUR INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

CFP 5 569-9761

NOUS ACCEPTONS LES FRAIS D'APPELS INTERURBAINS

EN COLLABORATION AVEC:

LES CENTRES D'EMPLOI DU CANADA
LES COMMISSIONS SCOLAIRES
LES CEGEPS
DE LA RÉGION

**CFP 5 LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
DE LA MAIN-D'OEUVRE DE LA REGION
DES CANTONS DE L'EST**